

La Gazette

LUDES LE COQUET

Les Conseils
Municipaux

Voeux du Maire

Environnement

Culture et Patrimoine
Le monument aux Morts

à parution irrégulière - Gazette numéro 97 - mars 2023
Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant contribué à cette gazette
Gazette mise en page par Pierre JUPIN

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération



LE CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Pierre JOREZ, Maire
Alain TOCUT, 1^{ER} adjoint
Fanny SAYER, 2^{eme} adjointe
Claire GARDIEN, 3^{eme} adjointe
Charles RAJAONA, 4^{eme} adjoint
Dominique BLONDEL
Michel QUENARDEL
Pascale DELABRUYERE
Fabienne DUMANGIN
Angélique FAYOLA
Laurent CORBLIN
David STYKA
Magali BIDEAULT
Vincent BERECHÉ
Laly BOUZALFANE

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 17 octobre 2022	p.02-04
Conseil du 06 décembre 2022	p.04-06
Conseil du 30 janvier 2023	p.07-08

GRAND ANGLE

Vœux du maire	p.09-12
---------------	---------

LE PÔLE ENFANCE

Premiers Pas	p.13
Les Petits Bouchons	p.14
Pêle-Mêle des Écoles	p.15-16

VIE ASSOCIATIVE

Le Comité de Jumelage	p.17
La Roseraie	p.18
Le Comité de Saint-Vincent	p.19
ADMR	p.20

ÉVÉNEMENTS

Marché de Noël	p.21
Illumination du Sapin	p.21
11 novembre	p.22
Fleurissement	p.22

CULTURE ET PATRIMOINE

Le Monument aux morts	p.23-24
-----------------------	---------

ENVIRONNEMENT

Les Zones Humides	p.25
-------------------	------

INFORMATIONS

Le Tri "Les Bons Gestes"	p.26-28
France Service	p.26-27
Etat Civil / Civisme	p.28



17 octobre 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13 | Votants : 13

Le 17 octobre 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 11 octobre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents :

M. Alain TOCUT,
Mme Fanny CORNEILLE-SAYER,
Mme Claire GARDIEN,
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO,
M. Vincent BÉRÈCHE,
M. Michel QUENARDEL,
M. Laurent CORBLIN,
Mme Pascale DELABRUYÈRE,
Mme Angélique FAYOLA,
Mme Fabienne DUMANGIN,
M. David STYKA,
Mme Magali BIDEAULT

Absents :

M. Dominique BLONDEL,
Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 12 septembre 2022
- Tarif affouages 2022-2023
- Prise d'acte de la communication du rapport d'activités 2021 de la CUGR
- Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Ludes

INFORMATIONS DIVERSES :

- Présentation "Les Chemins du Vivant"
- Décorations de Noël - Kiosque

Le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/30 : TARIF AFFOUAGES 2022/2023

Adoptée à 13 voix pour

- ✓ **FIXE** le tarif des affouages 2022/2023 à 7.50 € TTC le stère.

N° 2022/31 : PRISE D'ACTE DE LA COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DE LA CUGR

Adoptée à 13 voix pour

- ✓ **DECIDE** de prendre acte de la communication au Conseil Municipal du rapport d'activités 2021 de la Communauté urbaine du Grand Reims.

N°2022/32 : EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LUDES

Adoptée après un vote à bulletins secrets à 11 voix pour

02 voix contre (opposition proposant l'interruption de l'éclairage public de minuit à 5h00).



DECIDE que l'éclairage sera interrompu la nuit de 23 heures à 5 heures à compter du 14 novembre 2022 (sous réserve que le matériel technique aura été installé).

INFORMATIONS DIVERSES

- Présentation des Chemins du Vivant par M. François Huré : Ce projet s'étend sur plusieurs commune du PNR de Villers Alleraud à Sept-Saulx. Il consiste pour chaque commune de créer des haies conduisant à la Vesle ayant pour objectif des intérêts biologiques, agronomiques et paysagers. Ainsi, des groupes de travail par village devront se constituer : Mme Claire Gardien et Mme Angélique Fayola se proposent d'y adhérer.
- Une décoration Noël en peinture sur les vitres du kiosque est proposée pour un montant de 300 € TTC. Après un vote à bulletins secrets (9 voix Pour et 4 voix Contre), l'opération va être réalisée courant novembre 2022.
- Le système d'alarme de la mairie datant de 1999 va être changé pour un coût de 2 268.12 € TTC.
- Après la visite d'inspection du 04 octobre dernier par le Centre de gestion de la Marne, le préventeur va rédiger le Document Unique qui sera accompagné du Programme Annuel de Prévention notifiant les principales actions préconisées.
- Un contrôle URSSAF a été réalisé sur l'exercice 2020 : « Aucune irrégularité n'a été relevée à l'examen des documents consultés au titre de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires. »
- Le Maire expose le bilan financier lié aux festivités organisées par la municipalité en 2022 : Le coût de la fête de la musique s'élève à 1 467.72 € TTC et celui de la soirée du 13 juillet à 5 107.27 € TTC.
- Dans l'attente d'une confirmation définitive de l'association Lud'Attitude pour la reprise de certaines festivités 2022/2023 à savoir : l'illumination du grand sapin, le bal en mars et l'opération des chocolats de Pâques dans le parc du Champagne Canard-Duchêne.
- L'ouverture commerciale du réseau fibre optique Losange sur la totalité de la commune est fixée au 24 octobre 2022 permettant ainsi d'offrir la possibilité aux administrés intéressés d'engager les démarches pour se raccorder au Très Haut Débit.
- Lors du conseil d'école du 11 octobre dernier, de nouveaux représentants de parents d'élèves ont été élus :

Concernant l'école maternelle :

Mme Emilie Buache
Mme Marie Bertin Hattiez
Mme Laetitia Dumont
M. Romain Jobart

Concernant l'école primaire :

Mme Mélanie Dumargne
Mme Fanny Desgroux
Mme Magali Milliot
Mme Elodie Chanez

Plusieurs points ont été abordés lors de cette réunion : les effectifs, les comptes des coopératives scolaires, le vote des règlements intérieurs, les projets d'école et pédagogiques des classes, le bilan des exercices d'évacuation...

■ Après élection, le nouveau bureau de LM l'école se compose ainsi :

Président : M. Maxime Chantereau
Vice-présidente : Mme Céline Leloup
Trésorière : Mme Stéphanie Lejeune
Vice-trésorier : M. Julien Delabie
Secrétaire : Mme Hélène Beauchard
Vice-secrétaire : M. Raphaël Bérèche

- Des bulbes vont être achetés et plantés autour du kiosque et en face de la boulangerie.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h00.

Le Maire,

M. Jean-Pierre JOREZ

La secrétaire de séance

Mme Magali BIDEAULT

06 décembre 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12 | Votants : 13

Le 06 décembre 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 30 novembre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents :

M. Alain TOCUT,
Mme Fanny CORNEILLE-SAYER,
Mme Claire GARDIEN,
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO,
M. Vincent BÉRÈCHE,
M. Dominique BLONDEL,
Mme Pascale DELABRUYÈRE,
Mme Angélique FAYOLA,
Mme Fabienne DUMANGIN,
M. David STYKA,
Mme Magali BIDEAULT

Absents :

M. Laurent CORBLIN,
M. Michel QUENARDEL,
Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 17 octobre 2022
- Coupes de bois dans la forêt communale de Ludes – Etat d'assiette 2023
- Participation prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation
- Convention d'adhésion à la prestation en santé prévention du Centre de Gestion
- Subvention à la coopérative scolaire de Mailly-Champagne pour le projet de classe de découverte à destination de l'île d'Oléron (classes de CE2, CM1 et CM2)
- Abandon de la procédure du marché de la vidéoprotection

INFORMATIONS DIVERSES :

- Projet de la célébration du centenaire du Monument aux Morts
- Projet de jeux auprès du multisport

Le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/33 : COUPES DE BOIS DANS LA FORÊT COMMUNALE DE LUDES – ETAT D'ASSIETTE 2023

Adoptée à 13 voix pour

- ✓ **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de bois 2023 présenté et organisé par l'ONF suivant l'aménagement forestier 2018-2037 adopté.

N° 2022/34 : PARTICIPATION PRÉVOYANCE DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DE LABELLISATION

Adoptée à 13 voix pour

- ✓ **DÉCIDE** de verser, à compter du 1^{er} janvier 2023 une participation mensuelle de 40 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

N° 2022/35 : CONVENTION D'ADHÉSION À LA PRESTATION EN SANTÉ PRÉVENTION DU CENTRE DE GESTION

Adoptée à 13 voix pour

- ✓ **DÉCIDE** d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2023 à la convention santé prévention du Centre de Gestion et **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante.

N° 2022/36 : SUBVENTION À LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE MAILLY-CHAMPAGNE POUR LE PROJET DE CLASSE DE DÉCOUVERTE À DESTINATION DE L'ILE D'OLÉRON (CLASSES DE CE2, CM1 ET CM2)

Adoptée à 13 voix pour

- ✓ **ACCEPTÉ** le principe de subventionner la coopérative scolaire de Mailly-Champagne pour cette classe découverte. Le financement pourrait être assuré pour 1/3 par l'association LM L'école, 1/3 par les parents et le solde par les communes de Ludes et de Mailly-Champagne.

N° 2022/37 : ABANDON DE LA PROCÉDURE DU MARCHÉ DE LA VIDÉOPROTECTION

Adoptée à 13 voix pour

- ✓ **DÉCIDE** d'abandonner la procédure du marché de la vidéoprotection avec la société CITÉOS du fait que le système proposé fonctionne avec des batteries et n'est donc plus compatible avec l'extinction partielle de l'éclairage public du village. Par conséquent, il est nécessaire d'adopter une nouvelle technologie.

INFORMATIONS DIVERSES

- La municipalité souhaite commémorer le centenaire du Monument aux Morts soit le 13 ou 14 juillet 2023. Pour célébrer ce grand évènement, un programme devra être défini. Il est nécessaire de créer une commission qui prendra en charge l'organisation de cette journée.
M. Denis QUATRESOLS souhaite apporter son soutien. Il propose que le drapeau « l'Association des mutilés de guerre – Section de Ludes » soit de préférence réhabilité ou remplacé le cas échéant.
Une restauration du Monument aux morts est à prévoir. (Attente de devis)
- Des jeux en bois pour les enfants de 3 à 12 ans sous forme de parcours pour prendre place auprès du multisport ont été présentés. Le choix des modules s'effectuera lors du prochain conseil municipal.
- Bilan de la réunion avec le Pôle concernant l'éventuelle évolution de la carte scolaire suite à une étude menée par le Grand Reims concernant les besoins de la CUGR en termes d'accueils scolaires et périscolaires : il en résulte que le regroupement actuel LUDES /MAILLY-CHAMPAGNE avec 5 classes continue à fonctionner au vu des effectifs.
- Dans le cadre des compétences exercées par le Grand Reims, celui-ci relance la commune de Ludes pour le transfert de propriété concernant le groupe scolaire.
- L'arbre de Noël sera organisé le vendredi 16 décembre avec distribution des cadeaux et goûters offerts aux maternelles et aux Petits Bouchons par la municipalité. Un spectacle leur sera donné le matin même dans l'enceinte du groupe scolaire.
- Les travaux de renouvellement de réseaux AEP-EU-EP de la rue Pasteur ont pris du retard dû essentiellement à l'ampleur du terrassement et l'étroitesse de la chaussée ce qui implique un problème d'évacuation des déblais et remblais.
- Quelques rues du village restent éclairées après 23h00 en attendant le changement des horloges qui ne sont pas compatibles avec le système actuel pour une interruption partielle. (Disponibilité de l'équipement au plus tard : avril 2023)
- La cérémonie des vœux est programmée le vendredi 06 janvier 2023 à 18h30 à la salle des fêtes.
- La prochaine réunion de conseil aurait lieu le 23 ou 30 janvier 2023.
- Les exposants au marché de Noël ont été satisfaits de leur vente.
- De nouvelles décorations de Noël seront budgétées pour le sapin illuminé du parking de la salle des fêtes.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 23h00.

Le Maire,

M. Jean-Pierre JOREZ

La secrétaire de séance

Mme Magali BIDEAULT

30 janvier 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13 | Votants : 14

Le trente janvier à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 24 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents :

M. Alain TOCUT,
Mme Fanny CORNEILLE-SAYER,
Mme Claire GARDIEN,
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO,
M. Dominique BLONDEL,
M. Michel QUENARDEL,
M. Laurent CORBLIN,
Mme Pascale DELABRUYÈRE,
Mme Angélique FAYOLA,
Mme Fabienne DUMANGIN,
M. David STYKA,
Mme Magali BIDEAULT

Absents :

M. Vincent BÉRÈCHE,
Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la séance du 06 décembre 2022
- Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif
- Validation devis pour restauration du monument aux morts
- Projet de mise en place d'un dispositif de vidéoprotection sur la commune de Ludes

INFORMATIONS DIVERSES :

- Projet de jeux auprès du multisport

Le procès-verbal de la séance du 06 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/01 : AUTORISATION BUDGÉTAIRE SPÉCIALE POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À ENGAGER AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Adoptée à 14 voix pour



DÉCIDE d'autoriser avant le vote du budget primitif 2023, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses urgentes d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 soit un montant maximum de 114 452.44 € réparti de la manière suivante :

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles :	10 000.00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :	80 000.00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours :	24 452.44 €

N° 2023/02 : VALIDATION DEVIS POUR RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Adoptée à 14 voix pour

- ✓ **VALIDE** le devis de l'entreprise Léon Noël d'un montant de 29 838.20 € TTC après étude des deux offres pour la restauration du monument aux morts

N° 2023/03 : PROJET DE MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION SUR LA COMMUNE DE LUDES

11 voix pour 03 voix contre

- ✓ **APPROUVE** le principe de la mise en œuvre d'un système de vidéoprotection ayant pour objectif la sécurité et la tranquillité du domaine public communal

INFORMATIONS DIVERSES

- Suite aux conseils précédents concernant un budget alloué pour un achat d'équipement de jeux en bois sous forme de parcours destiné pour enfants de 3 à 12 ans à côté du multisport, il a été proposé de répartir ce budget en intégrant des agrès fitness remise en forme. Après un vote du Conseil municipal (11 voix Pour et 2 voix Contre), le choix s'est porté sur ces 2 achats.
- Une reprise de concessions est prévue. Certaines stèles seront récupérées, remises en état et installées en haut du cimetière.
- Travaux des rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur : L'entreprise SOLOTRA a terminé les travaux de renouvellement d'eau potable et de réhabilitation des réseaux d'assainissement. Seule, l'entreprise SCEE est sur l'emprise des travaux pour l'effacement de réseaux électriques. Ensuite interviendra l'entreprise GOREZ vers le 15 mars pour une durée de 2 mois pour les travaux de réfection de voirie. Il a été proposé de conserver les bordures des rues de la Liberté et Dérodé. La municipalité a refusé et elles seront changées comme annoté initialement dans le marché de travaux.
- 10 jardinières identiques à celles de l'année dernière vont être commandées.
- La plantation des fleurs est fixée au vendredi 26 mai 2023 à 14h. Le nombre fleurs commandées est diminué de 15 % par rapport à l'année dernière pour limiter la consommation d'eau.
- La commune sera visitée par le jury régional pour le renouvellement du label « villes et villages fleuris » entre le 26 juin et le 04 août 2023. (Date de passage non définie à ce jour)
- Un gerbeur électrique devient nécessaire pour faciliter certaines tâches de l'agent technique. La société Gallorema propose de prêter un gerbeur électrique à levée initiale d'occasion et faire une offre.
- La laveuse de la salle des fêtes présente d'importants dysfonctionnements. Suivant le coût de réparation, il serait probable d'investir dans une nouvelle machine. (Attente de devis)
- L'installation d'un garde-corps à l'atelier et d'une barrière d'accès à l'escalier de la scène de la grande salle est à prévoir pour une sécurisation des lieux.
- Le Maire rappelle que l'association « Premiers Pas » a invité l'ensemble des conseillers municipaux au vin d'honneur le samedi 4 février à 11h à la salle des fêtes pour les 30 ans d'existence de la crèche et qu'un loto est organisé le lendemain à 14h30.
- Le voyage à l'île d'Oléron du 03 au 07 juillet 2023 sera maintenu malgré le désistement de 4 élèves du primaire.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h45.

Le Maire,

M. Jean-Pierre JOREZ

La secrétaire de séance

Mme Magali BIDEAULT

*Vœux
du maire
2023*





Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023

Qu'elle soit prospère et qu'elle vous apporte la réussite dans vos actions, malgré les tensions, d'une actualité géopolitique délicate en France, en Europe et dans le monde.

Dans cette société de solitude, ayons également une pensée pour nos aînés qui sont en maison de retraite là où ils ne peuvent se déplacer.

Cette cérémonie des vœux pour l'équipe municipale mise en place en mars 2020, a une note particulière suite à 2 années de pandémie, sans pouvoir se réunir. Le responsable : la Covid 19. Ce rendez-vous annuel constitue pour nous tous un réel plaisir de se rassembler à nouveau pour un moment de convivialité, et d'amitié. Il permet aussi de faire une rétrospective des actions écoulées et de vous présenter les projets pour l'année à venir.

2020 : REALISATIONS

Nouveau mandat, nouvelle équipe municipale élue au premier tour qui ne prendra ces marques qu'en Mai. Covid 19 oblige Les débuts furent difficiles, les réunions à huit clos dans cette même salle espacés de 2 mètres ce qui ne facilitait pas les échanges mais nous devons respecter le protocole sanitaire en vigueur de l'époque.

Dans un premier temps, ce fut d'assurer la continuité de la municipalité précédente avec comme projet en cours la réfection de voirie de la rue de Chigny et Mailly, la rénovation des réseaux humides, l'enfouissement des réseaux secs pour finir par la couche de roulement et la sécurisation des piétons; tout ceci en collaboration avec le Grand REIMS le SIEM et le Département.

La réception des appartements rue Victor HUGO et l'arrivée de 12 familles.

2021 : REALISATIONS

Nous ne pouvions nous rassembler pour célébrer la nouvelle année, mais l'idée nous était venue de distribuer des bons d'achats à chaque famille du village afin de garder les liens. Ces bons étaient à utiliser chez les commerçants de Ludes.

Des travaux de climatisation et de sécurité incendie à la Salle des Fêtes pour assurer un confort lors des fortes chaleurs des soirées d'été et éviter les nuisances sonores pour les résidents les plus proches.

La création de Panneau Pocket en complément de la Gazette bulletin d'information communal à parution irrégulière.

La certification VDC de la parcelle de vigne de la commune, (les Greffières).

La labélisation de la forêt communale (PEFC).

Le remplacement du véhicule Ford transit par un master Renault, outil de travail de notre agent Quentin.



2022 : REALISATIONS

L'achèvement des travaux de voirie rue de Chigny et Mailly et l'aménagement des bas-côtés rue Edmond CANARD.

La rénovation de toiture de la crèche, des peintures dans le hall d'entrée de salle des fêtes du bas et de la salle de musique.

L'installation d'une table de ping-pong au city parc.

L'aménagement de places de stationnement rue Dérodé.

En septembre début des travaux de rénovation des réseaux EP assainissement et enfouissement des réseaux, rue du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur qui se termineront en mars 2023 par la réfection de la chaussée.

Extinction de l'éclairage public dans un souci de sobriété énergétique. (3 secteurs sur 8 ne sont pas éteints car cela nécessite le changement d'horloges programmables qui seront peut-être en place en avril 2023).

2023 : PROJETS

Différents projets sont à l'étude.

- Reprise de l'équipement de vidéosurveillance,
- Rénovation du monument aux morts pour le 100^{ème} anniversaire qui aura lieu lors des festivités du 14 juillet.
- Mise en place de nouveaux jeux au multisport.
- Aménagement d'une aire de pique-nique près de la parcelle des Greffières ; (vigne de la commune)
- Poursuite des travaux rue du Réservoir, de Liberté, Dérodé et Pasteur.

Toutes ces réalisations ne peuvent être accomplies sans le soutien et le travail de l'équipe municipale qui m'entoure ainsi que des agents communaux, Quentin BOUVIER agent technique voirie et Caroline RULLAND notre dévouée secrétaire.

Je ne reviendrai pas sur les moments de turbulence qui ont émaillé le Conseil pendant l'année 2022, ce qui nous a conduit à des élections partielles et complémentaires, qui ont permis le retour de Fanny Sayer au groupe scolaire ainsi que le retour de David Styka et l'arrivée de Magali Bideault.

Donc voici l'équipe au complet :

- | | |
|--|--------------------|
| - Alain TOCUT 1 ^{ER} adjoint | - Angélique FAYOLA |
| - Fanny SAYER 2 ^{ème} adjointe | - Laurent CORBLIN |
| - Claire GARDIEN 3 ^{ème} adjointe | - David STYKA |
| - Charles RAJAONA 4 ^{ème} adjoint | - Magali BIDEAULT |
| - Dominique BLONDEL | - Vincent BERECHÉ |
| - Michel QUENARDEL | - Laly BOUZALFANE |
| - Pascale DELABRUYERE | |
| - Fabienne DUMANGIN | Et moi-même |

Lors de ces 3 années écoulées, certaines personnes ont fait valoir leur droit à leur départ en retraite. Ce soir, nous tenions à les mettre à l'honneur. Car, toujours à cause du Covid, cela n'avait pu se faire qu'en comité restreint à la fin de leurs activités.

Mme Bénédicte SCHNEIDER

professeure de maternelle
grande section remplacée par Mme Elsa VICAIRE

Mme Brigitte BAUTRAIT

directrice de l'école primaire

Mr Pascal LEROY

agent technique communal

**Nous leur souhaitons une longue
et heureuse retraite.**

Nous remercions **les nombreux bénévoles** pour leur soutien à chaque saison de fleurissement ou pour leur disponibilité de gardiennage.

Je tiens à remercier le personnel enseignant, scolaire, périscolaire pour son travail et son dévouement, ainsi que toutes nos associations culturelles qui animent et qui permettent de tisser du lien social entre résidents, et nos associations professionnelles pour la protection de l'environnement. Nous remercions également les entreprises et tous les commerçants pour le développement économique de notre village.

La préoccupation de votre Conseil Municipal, c'est d'être en parfaite harmonie avec les associations et les concitoyens.

Dans une vie, certains jours sont plus marquants que d'autres. Aujourd'hui en est un. Pour toi, Nicolas et c'est un grand plaisir et un honneur d'être l'un de tes successeurs et pour Sylvana, ta collègue au Conseil Communautaire du Grand REIMS de te remettre l'écharpe et le diplôme de Maire honoraire, la médaille d'argent et le diplôme d'honneur régional départemental et communal, pour 20 ans passés au sein de la Collectivité Locale de Ludes.

Je terminerai ce moment solennel en vous renouvelant mes meilleurs vœux.



Premiers Pas

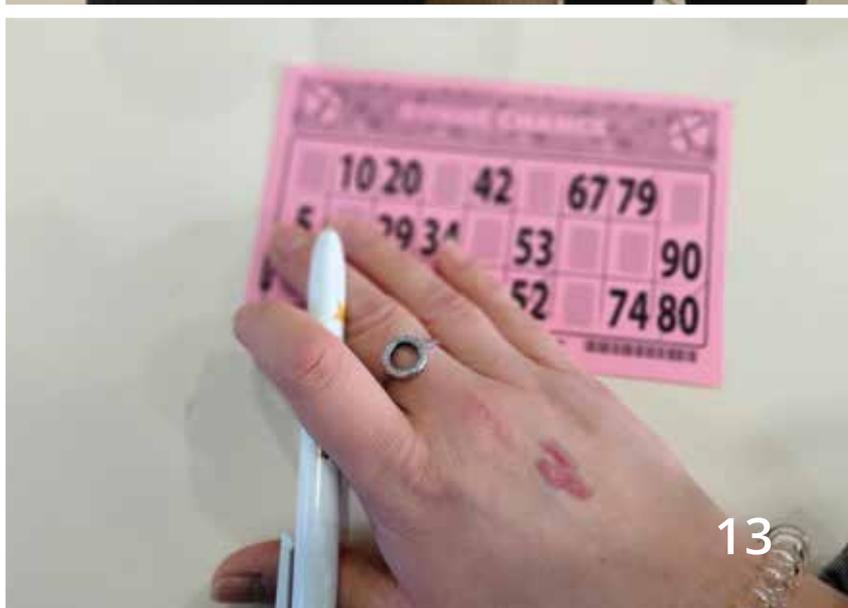
Le weekend du 5 février dernier a été riche en émotions pour l'association Premiers Pas.

Après une présentation des 30 années de la crèche et de son évolution, la présidente, Mme Claire Lavoux a remis la médaille des 30 ans de travail à Mme Dominique Blanpain, la directrice.

Le Loto de la crèche a eu un vif succès. Dès le départ la Salle des Fêtes était comble, les lots très attractifs (grâce à de généreux donateurs) ont pu ravir les joueurs.

Qu'il est bon de se retrouver enfin, pour passer de bons moments ensemble !

Dominique BLANPAIN



Les Petits Bouchons

Les enfants des Petits Bouchons ont fêté dignement la nouvelle année 2023. Ils ont eu plaisir à confectionner leur propre couronne de petits rois.

Les enfants des Petits Bouchons ont célébré avec joie l'arrivée de la nouvelle année 2023. Ils ont participé activement à des activités créatives, notamment en confectionnant leur propre couronne de petits rois.

Cette activité a permis aux enfants de développer leur créativité tout en apprenant à travailler ensemble en équipe. Les sourires sur leurs visages témoignent du plaisir qu'ils ont eu à participer à cette activité. Nous sommes fiers de leur engagement et leur souhaitons une année remplie de découvertes et d'apprentissages.

La Directrice, **Isabelle REGNIER**





Noël à l'école





Salon des Arts



Galette des rois

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

LOTO DE L'ECOLE

Salle des Fêtes
Mailly-Champagne

18h30

BUVETTE ET RESTAURATION

NOMBREUX LOTS À GAGNER:
Repas gastronomique au Grand Cerf
Vol en Montgolfière...

The poster is vibrant and colorful, featuring various school supplies like pencils, paper clips, and scissors. It is decorated with colorful circles containing numbers. The text is centered and easy to read, with a festive and inviting tone.

Le Comité de jumelage

En mai 2022 nous avons fêté le trentième anniversaire du Jumelage. Cette célébration avait été reportée deux fois pour cause de pandémie.

En novembre nous avons rencontré nos amis allemands à Trèves. Cette rencontre à mi-chemin entre nos deux villages permet de resserrer les liens entre nos deux communautés, le tout dans l'amitié et la convivialité.

Les 13 et 14 mai 2023

nous nous rendrons chez eux pour un week-end festif et culturel. Cette visite officielle a lieu une année dans leur localité et l'année suivante à Ludes.

Les 18 et 19 novembre

aura lieu notre rencontre annuelle à mi-chemin mais cette fois-ci à Nancy, en France.

Le dimanche 11 juin

nous organisons une randonnée pique-nique à Ludes. Toute la population sera conviée à participer et à partager avec nous quelques moments agréables. D'autres renseignements sur cette rando pique-nique vous seront communiqués ultérieurement.

Nous sommes à la recherche de quelques familles qui souhaiteraient se joindre à nous et participer ainsi à nos activités. Dans ce but un flyer a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Le Président,
Régis QUATRESOLS



La Roseraie

C'est SI FA SI LA faire ?

Et oui rejoindre notre école de Musique, Danse et Théâtre c'est simple comme bonjour.

Une équipe d'enseignants diplômés, dynamique et à l'écoute de ses adhérents vous attend.

Nous accueillons les enfants dès l'âge de 4 ans pour l'éveil musical, 5 ans pour la danse Modern Jazz et le Hip-Hop et 6/7 ans pour le théâtre.

Nous accueillons 176 enfants et adultes toutes disciplines confondues, nous remercions les mairies pour leur soutien sans faille.

Notre école accueille également des adultes en musique (cours d'instruments, chorale) et en renforcement musculaire. Le chœur de la Roseraie, pour adulte, a donné un magnifique concert en mars 2022 accompagné par la société philharmonique de Champagne. Trois soirées de concert à guichet fermé.

L'an passé notre prestation du mois de juin a eu lieu à la salle des fêtes de LUDÉS. Pour ce spectacle, un partenariat avec les écoles de Champfleury, l'école Jeanne D'Arc et le conservatoire d'Épernay a été créé.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir un jeune champion de France de Hip-Hop pour une démonstration. La salle était comble et les spectateurs ravis.

En décembre 2022 nous avons organisé une audition de Noël avec quelques chants et morceaux de musiques du monde. Elle a été suivie d'un goûter fort apprécié des enfants comme des parents.

Sylvie MOINE



Si vous souhaitez nous rejoindre ou prendre des renseignements, rien de plus facile :

roseraiemusique@outlook.fr
ou notre page Facebook :
école de musique LA ROSERAIE .



Le Comité de Saint-Vincent

La traditionnelle fête de Saint Vincent a eu lieu le samedi 28 janvier.

De nombreux habitants de Ludes et des environs se sont rendus à l'église pour célébrer Saint Vincent, le patron des vignerons. Le prêtre Bruno HAYET nous a fait vivre cette messe de manière chaleureuse. Comme à l'accoutumée notre harmonie, la chorale ainsi que l'organiste ont contribué à la gaieté de la célébration.

De plus, il est toujours appréciable de retrouver l'église décorée et les vignerons adultes et enfants costumés en habits traditionnels. La suite s'est déroulée à la salle des fêtes.

Thierry FORGET s'est occupé de remettre les diplômes de taille à **Mathis FROMENTIN** et **Angélique FAYOLA** mention bien, le diplôme BPREA à **Hélène SALGUEIRO** ainsi qu'une médaille d'honneur agricole.

François HURÉ a prononcé un discours sur l'année viticole écoulée Conjoncture économique et biodiversité étaient au rendez-vous.

Par la suite j'ai eu le plaisir de transmettre le bâton de Saint Vincent à Sandrine et Denis JOREZ. C'est avec joie que nous avons levé nos flûtes à champagne pour le vin d'honneur.

La soirée dansante nous a permis de nous retrouver et continuer cette journée festive pour discuter entre amis et collègues. D'excellents vins étaient proposés et le repas servi par le traiteur des Sacres a satisfait l'ensemble de la salle. Certains sont allés jusqu'au bout de la nuit en compagnie de l'orchestre puis de la sono.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Parfait !

Le Comité aimerait recruter des bonnes volontés pour l'organisation de ses futures festivités.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Comité pour plus d'informations

Le Président,
Guillaume QUATRESOLS
Tél : 03 26 61 10 13



L'Association ADMR de Ludes propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et en perte d'autonomie dans le Grand Reims. Ce service permet aux personnes concernées de bénéficier de repas équilibrés et adaptés à leur régime alimentaire, sans avoir à se déplacer.

Afin de garantir un service de qualité, certaines conditions doivent être respectées. Tout d'abord, il est nécessaire de réserver les repas une semaine à l'avance et de choisir les menus souhaités. Il est également important de noter que la livraison est garantie à partir de deux repas minimum pour la semaine.

Pour répondre aux besoins spécifiques de chaque personne, l'ADMR de Ludes propose des plats alternatifs en fonction du régime alimentaire.

Il est à noter que les commandes peuvent être annulées ou modifiées jusqu'à 4 jours avant la date de livraison prévue. Cette flexibilité permet de s'adapter aux changements de planning ou aux imprévus de la vie.

Le planning de livraison est établi en fonction du secteur de livraison dans le Grand Reims. Les personnes intéressées peuvent contacter l'ADMR de Ludes pour en savoir plus sur les modalités de livraison dans leur secteur.

En résumé, le service de livraison de repas à domicile de l'ADMR de Ludes est une solution pratique et adaptée aux besoins des personnes âgées et en perte d'autonomie du Grand Reims. Grâce à ce service, les personnes concernées peuvent bénéficier de repas équilibrés et savoureux, tout en restant chez elles.

Les menus sont élaborés par un traiteur à base de produits locaux.
Livraison 3 fois par semaine* pour garantir la fraîcheur des aliments.

Conditions de réservation :

- Commande et choix des menus une semaine à l'avance
- Livraison garantie à partir de 2 repas minimum pour la semaine.
- Proposition de plats alternatifs en fonction du régime alimentaire
- Commande annulable ou modifiable jusqu'à J-4

*(planning en fonction du secteur de livraison dans le Grand Reims)



Renseignements : 03 26 47 19 52 ou

par mail admr.lu@fede51.admr.org

Devis gratuit

ADMR Ludes : 8 rue Arnould QUENARDEL – 51360 VERZENAY



Fleurissement

L'Agence Régionale du Tourisme Grand Est, en charge de l'animation du label des Villes et Villages Fleuris Grand Est, prépare dès à présent ses visites de contrôle et le passage du jury régional.

Notre commune sera visitée, pour le renouvellement du label pendant la période estivale, entre le 26 juin et le 4 août 2023.

Les habitants de notre village sont invités à fleurir leur maison et jardin.



11 novembre

La commune a commémoré l'armistice de 1918, signée le 11 novembre 1918 à 5 h 15 qui mit provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale. L'ensemble des morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires est désormais honoré ce même jour.

Que s'est-il passé durant la journée du 11 novembre 1918 ?

Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne près de Rethondes, le 8 novembre. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées.

Le lendemain, en Allemagne, l'empereur Guillaume II abdique et se réfugie au Pays-Bas. La République est proclamée en Allemagne et le nouveau gouvernement accepte les conditions d'armistice.

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. Celui signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.





Marché de Noël

Le 5 décembre, Ludes organisait son marché de Noël dans la salle des fêtes. Pour le plaisir des yeux et du palais, **16 exposants** étaient présents avec leurs spécialités.

Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !

C'était l'occasion de papoter et de choisir un cadeau qui à coup sûr, ça a été parfait !



Illumination du Sapin

Le vendredi 2 décembre, malgré les conditions météorologiques capricieuses, les festivités d'illumination du sapin ont été un véritable succès. Les participants ont été gâtés avec des gaufres, du chocolat chaud ou encore du vin chaud préparés par l'association Lud'Attitude. L'Harmonie de Ludes a également ajouté une touche musicale festive en interprétant des chansons de Noël.

La soirée s'est poursuivie avec un spectacle de danse et de cracheuse de feu. Le clou de la soirée a été le grand feu d'artifice final, illuminant le ciel nocturne et créant une ambiance de fête inoubliable.

Nous tenons à remercier tous les participants ainsi que les bénévoles pour avoir contribué à la préparation du Grand Sapin.

Le Monument aux morts

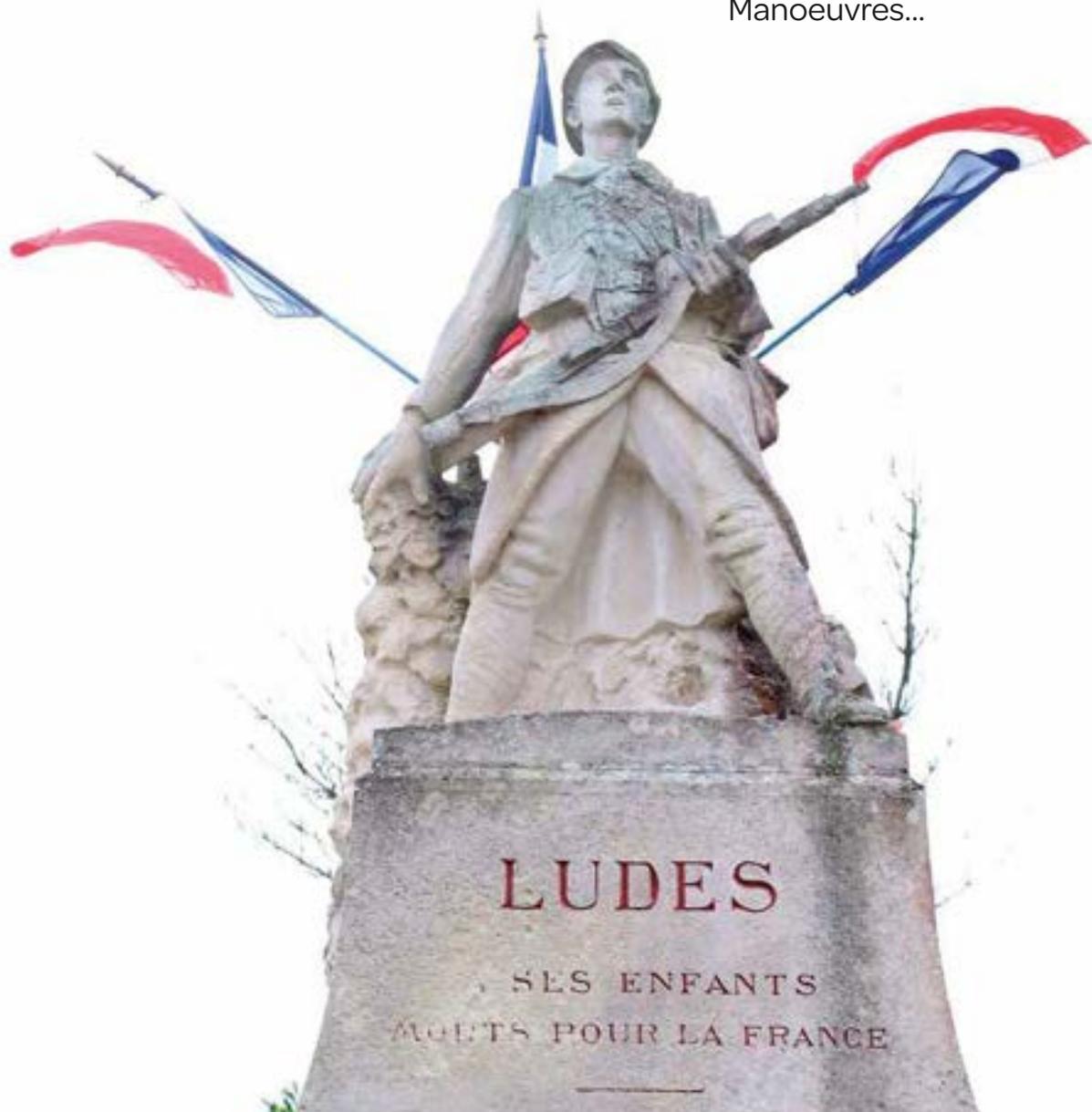
Le 14 et 15 juillet 2023

Commémoration du centenaire du monument aux morts

Deux jours de festivité en présence de l'association "Le Poilu de la Marne"

Au programme

- Le défilé suivi de la cérémonie du 100^{ème} anniversaire du monument.
- Démonstration de l'utilisation d'un canon 75mm.
- Présentation historique et intervention avec le public.
- Maniement d'armes, Manoeuvres...



8 juillet 1923 :
Inauguration du monument aux morts.

Il aura coûté au total 13975 francs.
coût du monument : 11000 fr
+ arbustes 1500 fr
+ inauguration 1475 fr

Extrait de L'Eclaireur de l'Est

Les cérémonies du souvenir
(Edition du lundi 9 juillet 1923)

Ludes à ses enfants morts
pour la France.

Ludes se devait de faire les choses avec largesse, et le coquet village était, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des morts de la guerre, paré avec profusion, avec munificence : partout, à travers les rues, courant le long des murailles, ce n'était que drapeaux, ce n'était que guirlandes.

Journée de deuil, mais aussi de réconfort puisqu'il va être rendu hommage - on verra en quels excellents termes, avec quels touchants accents - à la vaillance, à l'esprit d'abnégation de près de quarante enfants du pays tombés au champ d'honneur et dont la dépouille d'une douzaine à peine a pu " réintégrer " la terre natale...

" Journée de fête et de glorification ", ainsi que - toujours bien inspiré - l'a souligné le dévoué sénateur, président du conseil général, M. Monfeuillart, et à laquelle les élus, l'autorité militaire, la population - toute la population - a voulu participer en apportant ses trophées, ses banderoles à ce décor d'apothéose...

Un peu après 15 h, le cortège part de la cour de la mairie - où sociétés locales, enfants des écoles sous la direction de M. Baronnet, directeur ; Melle Pierrard, directrice; Melle G. Baronnet, institutrice,

conseillers municipaux, etc... se sont groupés - et se dirige vers la gare; à 600 mètres de l'agglomération, route de Mailly, sur les Jonvelles, s'élève le monument grandiose, imposant: un poilu taillé dans un bloc de pierre, le fusil à la main se dresse campé sur un socle de deux mètres de haut, dans une attitude de résolue défensive. On accède au pied du monument, qui s'élève à quelques mètres, par deux escaliers; le terrain qui les sépare a été transformé en véritable parterre dont les fleurs dessinent un drapeau tricolore au-dessous duquel sont tracées, toujours avec des roses, les lettres R.F.

Face au monument, de l'autre côté de la route, a été installé une estrade spacieuse, que recouvre une épaisse toile et où sont disposées les chaises qu'occupent les invités et les personnalités officielles: M. Monfeuillart préside entouré de M. Haudos et du général Mordrelle.

Les sociétés locales - sapeurs-pompiers (lieutenant André Saguet), fanfare municipale (directeur M. Victor Noir), section autonome de l'Association générale des mutilés (président M. Salomon), société de tir et de préparation militaire (M. Alexandre Henri, vice-président remplaçant M. Canard, maire, président), société de secours mutuels (président M. Canard Alfred, ancien maire), fillettes et garçons des écoles, le chœur de jeunes filles, dirigé par Melle G. Baronnet et Melle Derobert - se sont rangés autour du monument, ainsi que les jeunes écoliers et écolières: Girot Alexandre (orphelin de guerre), Vely Henri, Pierre Rulland, Marguerite Coquot, dont les chants et récitations alternent avec les discours.

Le voile blanc qui recouvre la pierre de Chavigny est enlevé; des fleurs, sont, de toute part, déposées; des poilus ludéens, permissionnaires pour la circonstance, les enfants des écoles, des parents, des amis, apportent leur bouquet qui encadrent, autour du socle, la palme de bronze offerte par les

habitants, et apportée par un médaillé militaire, Joseph Corbon, et la palme-couronne de la section des mutilés.

Extrait de Ludes, son histoire
par Guy GEORGETON



AVANT



APRES



Zones humides une arme contre le changement climatique !

Malmenés au cours du 20^{ème} siècle, ces espaces ont réduit de plus de 60 % en France. Le territoire du Parc Naturel de la Montagne de Reims a la chance d'en être couvert à plus de 10%.

Les surfaces de zones humides connues sont en croissance constante.

En effet, toutes les zones humides ne sont pas connues, des inventaires sont encore nécessaires. La majorité de ces milieux se trouvent sur le plateau forestier, près de 40 % du plateau en est couvert.

Ludes est d'ailleurs un bon exemple, on trouve de nombreuses zones de source et des mares. Ces mares sont des vestiges archéologiques, elles ont été créées par les activités humaines, notamment pour les extractions de matériaux, les fameuses pierres meulières ou bien encore l'argile servant à la fabrication de briques ou de tuiles champenoises.

À l'heure actuelle, le rajeunissement des mares et la création de nouvelles ne sont plus, suite à la fin de ces activités. Une faune et flore rares s'y sont développées, salamandres, tritons et grenouilles se sont appropriés la zone. Mais le comblement naturel de ces mares forestières les met en péril.

Outre pour la biodiversité, ces zones humides sont le point de recharge des nappes d'eau alimentant nos robinets et nos cultures. Avec la modification des régimes de précipitation et les canicules à répétition, leur maintien et leur restauration sont devenus primordiaux.

La commune de Ludes a mené des actions dans ce sens, avec des travaux réalisés en 2019, de retrait des vases, branchages et d'abattage d'arbres. Ces travaux ont été financés par l'agence de l'eau Seine-Normandie. En plus de cette action, une convention avec la commune et l'ONF a été signée en 2021 afin de les préserver.

Alexis BOURGEOIS
Technicien Zones Humides

LE TRI "LES BONS GESTES"



COLLECTE DE VOS PETITS STOCKS D'AMIANTE LIÉE : PRENEZ RENDEZ-VOUS !

Le Grand Reims vous permet d'évacuer gratuitement vos déchets amiantés à la déchetterie de Saint-Brice-Courcelles, dans la limite de **5 objets par dépôt** et au maximum 2 fois par an, le samedi.

Au préalable, il est impératif d'avoir pris rendez-vous.

Les modalités de prise de rendez-vous sont disponibles sur www.grandreims.fr rubrique « Les déchetteries ».

Vous y retrouverez également tous les conseils de manipulation pour l'emballage des plaques ou objets amiantés. Pour toute demande d'information, vous pouvez également appeler le 03.26.02.90.90.

Ce service est réservé aux particuliers. Le rendez-vous doit être honoré par le propriétaire des déchets amiantés.



LE VERRE BIEN TRIÉ : C'EST 4 FOIS MOINS CHER QU'EN ORDURES MÉNAGÈRES !

Une bouteille déposée dans un conteneur à verre coûte **4 centimes d'euros** pour être collectée et recyclée.

Mise dans les ordures ménagères, elle coûte **18 centimes d'euros**

Et encore pire : mise dans le bac de tri, elle coûte même 10 fois plus cher sans parler des risques réels pour le personnel trieur.

Alors trions bien le verre !

Il fait fonctionner l'économie locale car il est collecté, affiné et réutilisé avec des entreprises du territoire et nous optimisons en plus le coût de gestion de nos déchets.





ALERTE SUR LES DÉCHETS CONTENANT DES PILES ET BATTERIES AU LITHIUM :

comment s'en débarrasser sans danger ?

Depuis le mois de juillet, des piles et des batteries au lithium sont à l'origine de plusieurs départs de feu dans les installations du Grand Reims : usine d'incinération, centre de tri et bennes de déchetteries.

Ces piles et batteries sont utilisées dans beaucoup de nos appareils électriques tels les télécommandes, téléphones, détecteurs de fumées, systèmes d'alarmes et se présentent sous de multiples formes : piles boutons, piles cylindriques, batteries de téléphone,...

Elles ne doivent jamais être endommagées, mélangées avec d'autres en déchets en déchetterie, ni jeter dans les ordures ménagères, car elles contiennent des matières dangereuses et sont très inflammables.

Une seule consigne de tri :

Rapportez-les dans l'un des 30 000 points de collecte Corepile. Pour trouver le point le plus proche : www.jerecyclemespiles.com .

Ne nombreux points de vente et les déchetteries du Grand Reims ont mis en place des récipients de collecte spécifiques.

En triant vos piles, vous préservez aussi l'environnement, les équipements du Grand Reims, mais surtout, vous protégez la sécurité des personnes en charge de la collecte et du tri sur notre territoire.



OÙ JETER LES MASQUES ?

Les masques à usage unique, comme les autres textiles à usage sanitaire (mouchoirs en papier, lingettes) sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

Pour des raisons d'hygiène, ils doivent être jetés aux ordures ménagères dans un sac en plastique fermé.

JAMAIS DANS LE BAC DE TRI,

car ce ne sont ni des emballages ni du papier et ils représentent un risque de contamination pour les agents du centre de tri qui préparent les matériaux au recyclage.

FORMATION,
EMPLOI, RETRAITE



SANTÉ



ÉTAT CIVIL
ET FAMILLE



JUSTICE



BUDGET



LOGEMENT, MOBILITÉ
ET COURRIER



Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
informations
et orientation



Accompagnement
dans vos démarches
administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



VOS SERVICES ET PERMANENCES À SILLERY

France Services de Sillery
2 Rue du Pressoir
51500 SILLERY

Horaires d'ouverture

LUNDI	10h - 12h	14h - 19h
MARDI	10h - 12h	13h - 19h
MERCREDI	9h - 12h	14h - 17h
JEUDI	10h - 12h	15h - 17h
VENDREDI	10h - 13h	15h - 17h

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter :
Par téléphone : **03.26.07.29.17**
Par mail : **franceservices@sillery.fr**

 Plus d'informations dans votre France services
ou sur **france-services.gouv.fr**

Etat Civil

Loïc POLVECHE né le 11 décembre 2022
Margaux GEORGETON née le 14 février 2023



Naissances



PACS

Karine KORKUS - Alban LAMY le 31 octobre 2022
Laetitia DELABRUYÈRE - Rémi JUPIN le 03 février 2023
Aurélie PÉPIN - Florent LEJARLE le 03 mars 2023

Civisme



La Gazette

LUDES LE COQUET

AGENDA

28 MARS

Don du sang
16h00 à 19h30
à la salle des fêtes

1^{ER} AVRIL

Loto des écoles, à partir de 18h30
à la salle des fêtes
de Mailly-Champagne

2 AVRIL

Concert de Printemps de l'Harmonie
de Ludes avec Classiqu'N Jazz
à la salle des fêtes - 16h00

27 AVRIL

Repas des Aînés
à 12h00
à la salle des fêtes

08 MAI

Cérémonie commémorative
10h30 aux monuments
aux morts

26 MAI

Fleurissement de Printemps
Rendez-vous à 14h00
Devant la Mairie

11 JUIN

Rando / Pique-nique
du comité de Jumelage
(heure et lieu à définir)

21 JUIN

Fête de la musique
Place de la Liberté

24 JUIN

Kermesse des écoles
à partir de 10h30
à la coopérative de Ludes

14 ET 15 JUILLET

Commémoration du centenaire du monument
aux morts en présence des poilus.
Dîner, bal, retraite aux flambeaux avec l'harmonie
de Ludes et feu d'artifice.

Secrétariat de Mairie

Lundi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 11h30
Jeudi et vendredi : 16h30 - 18h30
Tél : 03 26 61 12 50
ludeslecoquet@wanadoo.fr

Horaire déchetterie de Rilly-La-Montagne

Lundi, mardi, jeudi
et samedi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 14h-18h
Tél : 03 26 02 90 90

Scannez le QR code
pour accéder aux gazettes
en ligne



Visitez le site internet de la commune
pour suivre l'actualité de votre village
et retrouver les gazettes.

www.ludes51.fr